



Transport  
Canada

Transports  
Canada

**PLACE DE VILLE  
TOUR « C », 330, RUE SPARKS  
OTTAWA (ONTARIO)  
K1A 0N5**

27 janvier 2022

**ADDENDA NO. 1**

**Sujet : Demande de Proposition: T8080-200418  
Interconnexion des feux de circulation avec des systèmes d'avertissement**

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (n° 1) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. Les questions et les réponses sont indiquées dans l'annexe A-1, ci-jointe.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Jianna-Lee Zomer  
Chef d'équipe, Approvisionnement  
Approvisionnement et gestion du matériel  
Téléphone: (343) 550-2324  
Courriel: [jianna-lee.zomer@tc.gc.ca](mailto:jianna-lee.zomer@tc.gc.ca)

---

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

**Nom de l'entreprise** \_\_\_\_\_

**Signature** \_\_\_\_\_

## L'annexe A-1

### **Question 1 :**

Les pages 1 et 4 indiquent de transmettre la proposition par courriel, mais la page 8 indique de la faire parvenir par l'intermédiaire du système Connexion postel. Quelle est la bonne méthode à utiliser?

### **Réponse :**

**Veillez prendre note que les propositions doivent être envoyées par courriel. Veuillez faire parvenir vos propositions par courriel à [jianna-lee.zomer@tc.gc.ca](mailto:jianna-lee.zomer@tc.gc.ca)**

### **Question 2 :**

La page 8 mentionne une copie électronique des sections 1 à 4. Devons-nous fournir 4 documents PDF distincts, chacun intitulé selon la section, ou devons-nous transmettre toutes les sections dans un seul document PDF?

### **Réponse :**

**Veillez envoyer 4 documents PDF distincts intitulés :**

**Section I : Soumission technique**

**Section II : Soumission financière**

**Section III : Attestations**

**Section IV : Renseignements supplémentaires**

### **Question 3 :**

Comme le projet est de nature virtuelle, est-il nécessaire de fournir une attestation de conformité à l'exigence de vaccination contre la COVID-19 pour la proposition, étant donné qu'aucun déplacement ne sera nécessaire?

### **Réponse :**

**Le Formulaire d'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 doit être rempli par tout fournisseur titulaire d'un contrat ou d'un bon de commande valide avec Transports Canada. Différentes options sont proposées dans le formulaire s'il n'est pas nécessaire d'accéder au site pour l'exécution du contrat.**

**Si vous êtes une entreprise étrangère et que vous avez du personnel (des ressources ou des employés) qui doit avoir accès aux lieux de travail du gouvernement du Canada au pays, celui-ci doit être entièrement vacciné et le formulaire d'attestation requis doit être rempli.**

### **Question 4 :**

Si une attestation de conformité à l'exigence de vaccination contre la COVID-19 est requise, veuillez définir ce qui constitue une vaccination entière (qu'est-ce qui définit une série complète de vaccins? Deux injections, deux injections et une dose de rappel?) Y a-t-il des exceptions? Si oui, quelles sont-elles?

### **Réponse :**

**Veillez consulter le site Web suivant, [Exigence relative à la vaccination des fournisseurs contre la COVID-19](#), pour connaître la définition d'une vaccination entière et les exceptions : [Exigence relative à la vaccination des fournisseurs contre la COVID-19 – Achatsetventes.gc.ca](#)**

**Question 5 :**

Dans la notation de l'évaluation, le critère C2 mentionne un total de 10 points. Cependant, les critères de notation relatifs aux années d'expérience ne prévoient qu'un total de 5 points pour 5 années d'expérience ou plus. Veuillez préciser comment un expert-conseil pourrait obtenir les 10 points.

**Réponse :**

**Veillez prendre note qu'il y a eu une erreur administrative dans les critères de notation pour C2. Les critères de notation révisés sont les suivants :**

**Notation :**

De 3 ans à moins de 4 ans = 3 points;

De 4 ans à moins de 5 ans = 7 points;

5 ans ou plus = 10 points.

Le nombre maximum de points pouvant être attribués pour C2 est 10.